

## Sujets de recherche scientifique 2011

Le comité Santé, Médecine et Recherche (CSMR) de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a identifié des thèmes de recherche dans le domaine de l'antidopage liés en particulier à la Liste de substances et méthodes interdites dans le sport (pour la version la plus récente de la Liste des interdictions, consultez le site [www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)).

L'AMA promeut et soutient, chaque année, des projets scientifiques dans le domaine de l'antidopage en relation avec le développement ou l'optimisation des outils analytiques de détection et/ou de quantification des substances ou méthodes dopantes, les effets pharmacologiques de ces substances, ainsi que les effets ergogéniques de substances/méthodes ou de groupes de substances déterminées sur la performance athlétique. **Dans ce contexte, l'AMA donne la priorité aux projets ayant un impact immédiat et direct sur la lutte contre le dopage dans le sport plutôt qu'aux projets de recherche fondamentale.**

Le processus de révision inclut l'évaluation du projet par un panel d'experts indépendants externes, ainsi qu'un examen et une sélection par le CSMR.

Pour l'année 2011, l'AMA encourage la soumission de projets de recherche couvrant les sujets suivants:

- A. Détection de substances/méthodes interdites: méthodologies classiques en chimie analytique**, et en particulier des projets portant sur:
  - la détection de substances et méthodes par usage de la chromatographie liquide ou gazeuse, la spectrométrie de masse ou de nouvelles méthodes en chimie analytique.
  
- B. Détection de substances/méthodes interdites: méthodologies immunologiques et biochimiques**, et en particulier des projets portant sur:
  - la détection de substances et méthodes par usage d'immunodosages (enzymatiques, cytométrie de flux, etc.) et de méthodes biochimiques (par ex. IEF, SDS-PAGE, etc.).
  
- C. Détection / identification de nouvelles tendances de dopage**, et en particulier des projets portant sur:
  - la détection du dopage génétique et des manipulations génétiques;
  - les méthodes d'imagerie non invasive ;
  - l'identification et validation de signatures moléculaires afin de détecter l'usage de substances et méthodes interdites ;
  - la détection de greffe cellulaire avec des cellules autologues et non autologues.
  - l'identification et/ou la détection de nouvelles substances (non comprises dans la Liste des interdictions) soupçonnées d'être potentiellement dopantes, (par ex. des médicaments récemment approuvés ou en phase clinique avancée; des substances dont l'abus a été prouvé de manière clinique ou par des informations de terrain).

**D. Études pharmacologiques sur des substances et méthodes dopantes**, et en particulier des projets portant sur:

- la détermination ou l'amélioration de valeurs seuils pour des substances interdites ayant un effet dopant au-delà d'une certaine dose ou en fonction de la voie d'administration ;
- la pharmacocinétique/pharmacodynamique, ainsi que le sexe, le groupe ethnique et les facteurs environnementaux pouvant influencer le métabolisme et l'excrétion de substances et méthodes interdites.

L'AMA recevra les soumissions pour des projets de recherche liés aux thèmes ci-dessus jusqu'au **22 avril 2011**. Veuillez utiliser la plateforme électronique de gestion des bourses, disponible sur le site Web de l'AMA ([www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)) sous « Science & Médecine / Recherche / Bourses de recherche », pour soumettre votre demande. La demande devra être soumise en anglais. Les documents suivants devront être fournis, et **une traduction en anglais devra être incluse si nécessaire**:

- une description du projet (5 pages maximum) incluant les objectifs, la méthodologie, la description des techniques utilisées, le calendrier, les résultats préliminaires et les références bibliographiques pertinentes;
- des informations sur les chercheurs (curriculum vitae), l'institution et ses ressources;
- pour des recherches impliquant des sujets humains et/ou des échantillons humaines (y compris du matériel déjà existant): une copie de l'approbation du comité d'éthique local (ou le dossier soumis, si la demande est en cours), la lettre d'information pour les participants et le formulaire de consentement; et
- pour des recherches impliquant des animaux, une copie de l'approbation du comité de protection des animaux.

Le formulaire de demande rempli devra être imprimé, signé par tous les chercheurs impliqués, et envoyé à:

Mme Violet Maziar  
Assistante exécutive,  
Département Science  
Agence mondiale antidopage  
800, Place Victoria (Suite 1700)  
Case postale 120  
Montréal (Québec) H4Z 1B7  
CANADA

Tous les projets seront revus par des experts indépendants, puis le CSMR sélectionnera les projets retenus afin de les soumettre pour acceptation au Comité exécutif de l'AMA. Une réponse peut être attendue en octobre 2011. L'AMA ne financera que des projets jugés appropriés.

Pr Arne Ljungqvist  
Vice-Président de l'AMA  
Président du Comité Santé, Médecine  
et Recherche de l'AMA

M. David Howman  
Directeur général de l'AMA